



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

"TG n°55"



23/07/09

## FO champion du mensonge a franchi la ligne rouge.

**DANS SON TRACT GENERAL 26** le syndicat FO s'attaque une nouvelle fois à SUD (bizarre jamais à la direction), sauf que cette fois en mentant effrontément il a franchi la ligne rouge.

**IL ECRIT** « ces mêmes responsables syndicaux qui disaient et écrivaient que les salariés n'allaient rien perdre sur leur salaire même s'ils faisaient grève ! la journée complète ils se sont eux pointés 1 h en grève ....pourquoi pas la journée ??? DE QUOI ONT-ILS PEUR ??? UN RETRAIT SUR PAIE ???

**PRECISION** le Syndicat SUD a bien écrit que les salariés ne perdront rien, et nous le confirmons car le retrait sur fiche de paie fera lui aussi l'objet d'une saisine du Tribunal de grande instance (TGI) avec dommages et intérêts pour tous les salariés (ées) concernés (ées) y compris les adhérents FO qui étaient en grève et qui ne sont pas défendus par les SPF (sans poste fixe), au moins ils auront là l'occasion de changer de crèmerie. Enfin c'est pas FO qui pourrait saisir la justice car en dessous de la ceinture ...il n'y a rien. Et puis leur papa spirituel serait très fâché, fini les heures de délégation en veux tu en voilà, fini les mutations faciles, fini les coefs et les rallonges, et plus grave, bonjour le poste de travail trop longtemps oublié.

**ALORS EN DROIT DE REPONSE NOUS VOUS DISONS.....DES NOMS MESSIEURS DES NOMS.....** ou alors écrasez vous comme vous en avez l'habitude devant votre cher , votre très cher directeur qui n'en finit pas d'octroyer des blocs de compétences, des coefficients à vos délégués, qui a fait de votre secrétaire général une des personnes qui a eu le plus d'évolution de carrière en 20 ans , quel coef aujourd'hui M le secrétaire alors que vous aviez quitté les ateliers à un coef.180, .....en 2007 vous étiez 260 ....et aujourd'hui ? 305 ou plus.

**QU'UN DELEGUE SUD** se pointe en congé le 11 ou le 18 juillet n'est pas choquant si celui-ci est déjà en congés de paternité, ou qu'il s'est marié (comme c'est le cas) car il gaspille quand même une journée de congé, et notre mot d'ordre était d'une heure minimum pouvant aller jusque la journée....FO serait il un syndicat d'analphabètes qui ne lit et ne comprend que ce qu'il veut ? ou alors ses hormones seraient elle en folie ?

**MAIS VOUS MESSIEURS** qui n'avez pas de poste de travail, mais qui ....pour une fois êtes venu travailler les samedis 11 et 18 juillet 2009 à la demande de votre papa, et pour remplacer les grévistes....chapeau bas messieurs, pour d'autres délégués FO comme aux secteurs portes, boulot jusque 8h00 suivi d'un café prolongé assis à la table ....puis au revoir messieurs nous partons en repos bien mérité grâce à nos heures de délégation qui sont d'une élasticité à toute épreuve. C'est quand même formidable d'avoir 6 jours de repos sur 7 en ne travaillant que les samedis juste pour remplacer les grévistes.

**LES FICHES DE PAIE des délégués SUD seront à disposition des salariés pour vérification que nous étions bien en grève, y compris celle du secrétaire du syndicat qui peut aussi vous fournir toutes ses fiches de paie depuis janvier 2009, M le secrétaire de FO ...CHICHE faites en de même car depuis janvier votre syndicat a aussi appelé à la grève comme pour les salaires mais vous êtes bien incapable de faire grève (c'est d'ailleurs pour cela que lors du CE du 22/07/2009 M OLIVE a remercié les syndicats qui ont participé à la soit disant réussite des samedis 11 et 18 juillet 2009 , c'est peut être pour cela que le vendredi 10 juillet 2009 il n'y avait qu'un seul délégué FO dans toute l'usine.)**

**NOUS DEMANDONS A FO UN PEU DE BRAVOURE** allez y messieurs emboitez le pas à nos militants, faites voir vos fiches de paie vous aussi, à moins que pendant les débrayages du MB, de la sellerie, du DLI ? etc...vous étiez en délégation, à moins aussi que vous craignez que les blocs de compétences qui fleurissent vos fiches de paie écoèrent les salariés (ées).

**SEME SEMAINE** là aussi il y a beaucoup à dire, alors que les délégués FO se font les portes paroles de la direction en vous incitant à mettre votre 5ème semaine en CTC avec 2,5 jours de bonus, de nombreux délégués FO préfèrent la garder en CTI, pour une fois ils ont raison d'attendre que SUD obtienne la remise à zéro des compteurs qui aura lieu sans doute vers la mi octobre car le CTC appartient au patron ....pas folles les guèpes.

**CONGES ANNUELS : et oui la crainte que SUD intervienne en justice pour obtenir les jours de fractionnement a fait frémir la direction, elle nous joue l'intox mais attention car en fin d'année nous allons devoir les jours de congés avancés car la requalification en chômage partiel de janvier à mars aura un impact sur le nombre de jours de congés acquis. (-2,5 jours tous les 21 jours)**

***SUD vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.***

**SUD un Syndicat qui ne se couche pas cela change de l'ordinaire, n'est ce pas !**